

LE SAINT-MAURICIEN



Flash N° 99

Janvier 2020

Le mot du Maire

C'est probablement le dernier Flash de cette mandature. Comme vous le savez, de nouvelles élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains.

Ce dernier conseil municipal a été, pour l'équipe en place, l'occasion de finaliser un projet débuté en 2015 : La révision du PLU. Cette révision, construite avec l'implication de quelques habitants, a été rédigée avec comme objectif une croissance raisonnée, indispensable pour ne pas devenir un village dortoir, tout en préservant notre patrimoine et le caractère rural de notre environnement.

Je souhaite ici aussi VOUS remercier. Votre implication dans la vie du village s'est révélée plus importante que jamais. Nous vous avons demandé votre avis pour la sécurité de la rue de Bourguignette et vous avez été nombreux à nous faire vos commentaires. Cela nous aura permis de faire les bons choix. De même, vos réponses au sondage sur le don du sang, et ensuite votre participation, en a fait un succès et donc, un évènement à renouveler.

Encore merci à vous tous et je vous donne rendez-vous le 15 mars prochain pour choisir votre futur conseil municipal.

Bien à vous

Votre Maire

Les délibérations du Conseil Municipal du 29 Janvier 2020

16 présents et 2 pouvoirs

L'ordre du jour :

- **Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020**

Lorsque le budget investissement de l'année précédente a été consommé, cela permet de pouvoir engager des fonds en attendant le vote du budget primitif de l'année, dans la limite de 25%.

Adoptée à l'unanimité

- **DETR 2020**

Il s'agit de la Dotation pour l'Équipement des Territoires Ruraux. Cette dotation permet de financer à hauteur maximum de 50% des travaux sur des bâtiments communaux. Cette délibération autorise le maire à monter le dossier de financement. Le projet de cette année est de rénover la toiture de notre Mairie.

Adoptée à l'unanimité

- **Adoption de la révision du PLU**

Lancée en 2015, cette révision arrive à son terme. En effet, après l'étude des retours des PPA (partenaires publics associés) sur le projet voté en 2019 et l'enquête publique du 28 octobre au 29 novembre 2019, le commissaire enquêteur nous a fait part de ses conclusions motivées. Nous avons intégré ses remarques dans la version définitive. Tous les documents sont désormais consultables en mairie ou sur le site internet.

Adoptée à la majorité (2 abstentions)

- **Constitution d'un groupement de commandes pour les travaux de voirie**

Le département de l'Essonne, pour les communes de moins de 2000 habitants, finance à hauteur de 30000€ des travaux de voirie. Pour ce faire, nous devons accepter la création d'un groupement de commandes géré par la CCPL.

Adoptée à l'unanimité

- **Motion pour demander le maintien des investissements dans les transports en IdF par l'État.**

L'état aimerait revenir sur ses engagements d'investissement sur les transports en Ile de France. (Modernisation des RER B et D, par exemple). Nous souhaitons soutenir l'AMIF (Association des Maires d'IdF) pour demander le respect des engagements.

Adoptée à l'unanimité

- **Questions / Informations diverses**

Le prestataire qui fournit la cantine de l'école rencontre des problèmes de logistique, voire de qualité. La possibilité, pour les communes ayant adhéré au marché public, de dénoncer ce contrat est à l'étude.

Des questions d'urbanisme relevant d'intérêt particuliers

Mme Albert a rappelé certaines particularités des sols de la commune ainsi que les attentes de l'état quant à l'urbanisation.



Pas moins de deux sénateurs, une conseillère départementale, de nombreux élus des communes voisines et des représentants des syndicats œuvrant sur notre commune sont venus assister aux vœux de M. Berrichillo. Le plus important, les habitants, les associations et tous les animateurs de la vie locale étaient venus en nombre. Janique, notre factrice depuis tant d'années, va nous quitter et a reçu la médaille de la ville.

Vœux du Maire

2 succès :

- Téléthon
- Don du sang



Le Téléthon : Cet évènement devenu un classique dans notre village a « explosé » son record.

Cette année, nous avons pu reverser à l'AFM Téléthon la somme de 7048.40 €. Un énorme merci à

l'école (directeur, élèves, parents, accompagnants), à toutes les associations qui s'investissent, à PTSMM et à l'ensemble des participants.

Don du sang : Le 18 décembre dernier, malgré un peu d'attente, vous avez été 64 volontaires présents et l'EFS a pu prélever 54 personnes. Pour une première, c'est un véritable succès. Rendez-vous le 2 Avril à la Salle Polyvalente pour renouveler cette belle opération.

Le 29 février : Le FC3 Vallées organise sa soirée portugaise à Breux-Jouy

Le 15 Mars / 22 Mars : Elections municipales et communautaires de 8h à 20h.
Attention ! Pièce d'identité avec photo obligatoire. CNI/
Passeport/Vitale avec photo/Permis de conduire...

Le 02 Avril : Nouvelle opération de don du sang à la Salle Polyvalente

Évènements à venir

Saint-Mauricien

Rappel : Vous pouvez à tout moment demander à recevoir « Le Saint-Mauricien » en version numérique. (Rubrique Abonnement sur le site web). C'est un geste écocitoyen, limitant le nombre d'exemplaires imprimés.

A la Mairie : Une boîte à idées vous attend. N'hésitez pas à venir la remplir.

Sur le site internet : Dans la rubrique « À votre écoute », vous avez la possibilité de communiquer avec vos élus et vous pouvez vous abonner aux alertes et aux Flashs.

Avec l'Appli mobile : sur <https://app.smm.bluspark.io/>

Un guide à l'utilisation est téléchargeable sur le site et disponible en mairie.

Rappels « à votre écoute »

Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Gendarmerie 17

Sapeurs Pompiers 18

N° unique d'urgence européen 112

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE
www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr

Imprimé à la CCPL

